

COMMUNAUTE DE COMMUNES « MORET SEINE & LOING » - 77250
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° : 2022.78

Date de convocation : 15 mars 2022

Date d'affichage : 16 mars 2022

L'an deux mille vingt deux

Le vingt-et-un mars à 20 h 10

Nombre de Conseillers

En exercice : 50

Présents : 37

Votants : 48

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Légalement convoqué, s'est réuni à
la salle des fêtes à Paley**

**OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT 2021 SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET
LES HOMMES**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

CHAMPAGNE SUR SEINE : M. GONORD, Mme SCHNEIDER, M. KERIGER, Mme BAYE, M. GIRY, Mme ROUZAUD,
FLAGY : Mme TISSIER

LA GENEVRAYE : Mme PERINI

MONTIGNY SUR LOING : Mme MONCHECOURT, Mme JACQUENET

MORET-LOING-ET-ORVANNE : M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, M. FONTUGNE, M. JOCHMANS, M. BODIER,
M. POUILLIER, Mme SOUCHARD, Mme GRAU, M. ATLAN, M. SEPTIERS

NANTEAU SUR LUNAIN : M. GUIMARD

NONVILLE : M. BELLIOU

PALEY : M. COCHIN

SAINT MAMMES : M. SURIER, Mme PIAT, M. PERRIN, M. BRUMENT

THOMERY : M. MICHEL, M. TROUBAT

TREUZY LEVELAY : Mme PILLOT

VERNOU LA CELLE SUR SEINE : M. MOMON, Mme DARGNAT

VILLECERF : M. DEYSSON

VILLEMARECHAL : Mme KLEIN, M. GOISET

VILLEMER : M. BEAUFRETON

VILLE SAINT JACQUES : M. DUCHATEAU

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS

CHAMPAGNE SUR SEINE : Mme AUFILS représentée par Mme MONCHECOURT

DORMELLES : M. LARGILLIERE représenté par M. DEYSSON

MONTIGNY SUR LOING : M. CORBEL représenté par Mme MONCHECOURT

MORET-LOING-ET-ORVANNE : Mme SAVAL-BONET représentée par M. ATLAN

Mme EYRIGNOUX représentée par M. BODIER

Mme DUMAS PRIMBAULT représentée par Mme GAUDIN

M. LIMOGES représenté par M. SEPTIERS

Mme THALAMY représentée par M. SEPTIERS

REMAUVILLE : Mme PENIFAURE représentée par M. GUIMARD

THOMERY : Mme VANNEAU représentée par M. TROUBAT

VERNOU LA CELLE SUR SEINE : M. BEUDAERT représenté par M. MOMON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS

MORET-LOING-ET-ORVANNE : Mme EPIKMEN

THOMERY : Mme PATTYN

Mme MONCHECOURT a été désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 25/03/2022

Reçu en préfecture le 25/03/2022

Affiché le

ID : 077-247700032-20220321-202278-DE

Vu la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes,
Vu le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes intéressant les collectivités territoriales,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2311-1-2,
Vu le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en 2021 annexé,
Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 11 mars 2021,

Considérant ce qui suit :

Un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes concernant le fonctionnement de la collectivité doit être présenté préalablement aux débats sur le projet de budget.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE prend acte de la présentation au conseil communautaire du rapport annuel 2021 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité.

Fait et délibéré les jour, mois, et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents

A Moret-Loing-et-Orvanne, le 22 mars 2022

LE PRÉSIDENT
P. SEPTIERS